

Association Régionale des Missions Locales

Clônage des services, Migration sur serveur hébergé, Garantie d'intervention sur les VPN reliant la vingtaine de sites distants

Le clônage des services consiste à réaliser des clones fonctionnels (et pas des clones logiciels) les serveurs du site central afin de sécuriser la disponibilité des-dits services ainsi que des données.

La migration vers un serveur hébergé permet ensuite de sous-traiter toute la partie matérielle, système, et sauvegarde des données chez un prestataire tiers, et de ne conserver que ce qui concerne la vie propre de la structure : l'administration.

Par ailleurs, nous assurons une garantie de délai d'intervention pour toutes questions sur les services, et surtout sur la permanence des liaisons VPN avec les sites distants.